

**DELIBERATIONS**  
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 15 mai 2013

**POINT III.3 :**

**Questions relatives au patrimoine immobilier : raccordement de la chaufferie centrale du Campus de Dijon Montmuzard au réseau de chaleur du Grand Dijon**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1<sup>er</sup> février 2011

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE**, avec 24 pour (unanimité) : le projet de raccordement de la chaufferie centrale du Campus de Dijon Montmuzard au réseau de chaleur du Grand Dijon.

Dijon, le 17 mai 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 17 mai 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 21 mai 2013